

chez eux qu'on le souhaiterait, quoique la situation s'améliore d'année en année. Les fonctionnaires qui sont en contact avec eux attachent une grande importance à l'enseignement prophylactique.

À l'état sauvage, les Algonquins et les Athapascans vivaient dans des huttes ou wigwams, tandis que les Iroquois logeaient dans des chaumières longues et étroites, construites en tronc d'arbres. Les Indiens du littoral du Pacifique habitaient dans des sortes de granges en planches, communes à plusieurs familles, dont quelques-unes sont encore en usage dans les villages indigènes les plus arriérés. Aujourd'hui, les maisons des Indiens, dans toutes les parties de la Puissance, ressemblent à celle des autres ruraux; cependant, dans les contrées les plus lointaines, quelques clans Indiens vivent encore dans des wigwams.

Les Indiens pendant la grande guerre—Les Indiens du Canada, par leur belle attitude au cours de la grande guerre, ont maintenu la tradition de loyauté de leurs ancêtres, qui ont combattu pour la cause britannique en 1776 et 1812. Quoique spécialement exemptés du service militaire par la loi de la conscription, plus de quatre mille d'entre eux s'enrôlèrent dans l'armée canadienne. Ces soldats se sont très bien conduits au front où ils firent preuve de courage, d'intelligence, de résistance et de discipline. Mais, surtout, ils excellaient comme tireurs d'élite et le souvenir de leurs prouesses vivra longtemps parmi leurs camarades. À la démobilisation, ils se prévalurent de la loi établissant les soldats sur le sol, qui s'applique à eux comme aux autres démobilisés.

La population indienne souscrivit plus de \$50,000 au Fonds Patriotique, à la Croix Rouge et autres œuvres de guerre; dans maintes réserves, les femmes indiennes se sont activement intéressées au succès de ces souscriptions.

Tableaux statistiques.—Les tableaux 11-16, dont les éléments sont puisés dans les rapports du département des Affaires Indiennes, contiennent les détails relatifs à la population, sa religion, sa fréquentation scolaire, l'agriculture et la situation financière. On voit par le tableau 16 que les produits agricoles récoltés par les Indiens en 1920 avaient une valeur de \$3,577,119 et en 1919 de \$3,462,147. Les bienfaits de l'instruction sont mis à la portée des Indiens dans des écoles pour externes, pour internes et de travaux manuels; le budget de 1920-21 contenait un crédit à cette fin de \$1,112,419; d'autre part, certaines peuplades contribuent à ces dépenses et ont fourni à cet effet en 1920-21 une somme de \$47,297. Ainsi qu'on le verra par le tableau 12, il y avait 12,558 enfants inscrits aux écoles indiennes en 1921 et sur ce nombre, 8,723 les fréquentaient avec assiduité.

Au cours de l'exercice 1920-21, les dépenses du département des Affaires Indiennes ont absorbé \$2,090,163. À la date du 31 mars 1921, les tribus indiennes avaient à leur crédit une somme de \$11,458,661, provenant de la vente et de la location de leurs terres, ainsi que des coupes de bois; depuis l'année précédente, ce fonds s'était accru de \$558,604.